

CONTRIBUTION ETHNOLINGUISTIQUE
A L'ENSEIGNEMENT DU GASCON
LANGUE MATERNELLE

J. - C. Dinguirard

*Dans l'apprentissage des langues,
tout doit être facile & plein de gaieté.*

M. PLUCHE, La Mécanique des Langues.

*On m'a dit qu'autrefois, & à faute
de tels remèdes, il chut des paroles à terre,
dont il leva des herbes de plusieurs façons.*

BEROALDE DE VERVILLE, Le Moyen de Parvenir.

1 - INTRODUCTION

1.1. L'enseignement rénové du français a pris l'heureux pli de faire, de plus en plus, appel à la linguistique, et c'est d'un état de détresse pédagogique chez l'auteur qu'est née cette étude : ayant constaté combien grande était notre ignorance des *moyens* mis en œuvre par la communauté pour permettre à l'enfant d'acquérir les premiers rudiments de sa langue maternelle ; et convaincu que ces moyens ne sont pas dépourvus d'efficacité, puisque l'enfant parle en général bien avant d'être scolarisé, nous nous sommes livré, essentiellement entre 1968 et 1971, à une enquête dans la haute vallée du Ger (Haute-Garonne) pour tâcher de savoir comment un jeune Pyrénéen apprend le gascon. Nous espérons ainsi apporter notre pierre, aussi infime soit-elle, à l'édifice de la linguistique appliquée aussi bien qu'à celui de l'ethnologie méridionale ; mais nous ne nous dissimulons pas que les lacunes probables de l'enquête, ainsi que ses limites très étroites, font qu'elle ne répondra, dans le meilleur des cas, que de façon très partielle à la question posée.

Une vue suffisante n'aurait pu être fournie qu'en suivant pas à pas, dans une communauté, toutes les étapes de l'instruction linguistique de chaque enfant, depuis sa naissance -et peut-être même avant (1) - jusqu'à sa scolarisation au moins : ce qui eût dépassé singulièrement le cadre d'une simple contribution.

D'ailleurs, l'étape au cours de laquelle le nourrisson maîtrise peu à peu un système phonologique a fait l'objet d'études réputées, dont il n'était pas urgent de vérifier la validité dans notre zone. Nous considérerons donc l'enfant à la fin de cette période, à un moment où il est d'ailleurs parfois allé trop loin dans la systématisation, et où la phonétique reprend ses droits : nous abandonnerons cet enfant au moment où on commence à lui faire entrevoir les subtilités de la face signifiée des signes. Selon nos informateurs, les "textes d'étude" recueillis ne valent guère avant la 2e ou la 3e année pour la première catégorie ; avant la 4e ou la 5e année pour la seconde : chiffres qui n'ont rien d'absolu, les cas particuliers ne manquant pas.

Ces limites, grossières mais commodes, étant admises, nous avons essayé de ne tenir compte que de l'enfant-type dans la communauté considérée (quelque chose comme "l'archi-enfant") en ne présentant que des moyens pédagogiques socialisés au maximum ; sauf exception signalée, nous n'avons pas retenu les moyens mis en œuvre dans une famille unique, et encore moins ceux qui ont cours dans un cercle encore plus restreint (2).

1. 2. De façon bien prévisible, les questions directes concernant les moyens que les adultes mettent en œuvre pour qu'un enfant apprenne le gascon sont restées sans réponse. Il fallut recourir à des questions comme "Que dit-on (ou : que chante-t-on, que raconte-t-on, etc.) aux petits enfants ?" et nous faire exposer les circonstances d'exécution des pièces obtenues. Le tri fait en fonction des limites que nous nous étions fixées, restent les textes ci-après, dont nous supposons qu'ils ont tous vocation pédagogique.

Cette hypothèse n'a rien de révolutionnaire : beaucoup de ceux qui se sont occupés de littérature populaire enfantine ont mis, bien avant nous, l'accent sur l'influence que pouvaient avoir de tels textes sur l'acquisition de la langue maternelle ; et nous n'avons eu, en somme, qu'à exploiter certaines suggestions d'E. Rolland (3), d'A. Van. Gennep (4), de J. Séguy surtout (5).

Pour ce faire, nous avons cherché à connaître moins la "nature" que la "fonction" des pièces récoltées. Qu'on nous pardonne ce recours à la célèbre dichotomie scolaire -elle n'est d'ailleurs ici qu'une image-. Nous entendons simplement par là qu'en général les folkloristes, grâce aux listes comparatives des versions d'un même texte, se préoccupent surtout d'identifier un texte : tâche tout à fait nécessaire d'ailleurs, et qui permet à l'ethnologie moderne de se dépasser. Mais comme notre propos est davantage linguistique que folklorique, nous nous bornerons à des indications comparatives très succinctes, préférant tenter de répondre à la question naïve "à quoi peut

bien servir ce texte ?". On trouvera donc pour chaque pièce, après la rubrique *Comparaison*, une rubrique *fonction* qui est fondée sur des éléments fournis par les informateurs ; nous tenterons d'en esquisser une synthèse après l'exposé du corpus ethnographique.

1.3. Tous les textes de littérature fixée sont donnés en transcriptions triple :

- en gascon, suivant la graphie de l'I.E.O. ;
- en traduction française ;
- en transcription phonétique, selon le système de l'A.L.G. (comme ces transcriptions offrent un découpage reflétant les habitudes graphiques et non la réalité phonique, nous utiliserons lorsque cela sera utile le symbole ++ pour indiquer un silence. La valeur de quelques rares autres signes sera précisée lorsqu'ils se présenteront).

Le choix, pour la transcription, de l'une ou l'autre des versions que nous avons enregistrées est arbitraire, ce qui est sans inconvénient ici tant elles se révèlent identiques. La seule variation perceptible d'un informateur à l'autre, et chez un même informateur, concerne le timbre du -a final atone, qui offre, dans un total polymorphisme, -a, -ò, -o et j-òè, -aé, -aè.

Nous avons économisé la transcription phonétique dans les textes de littérature mouvante, où elle intéressait moins directement notre propos ; mais nous avons essayé, dans un but qui n'est pas seulement stylistique, d'en multiplier les versions. Parfois, l'une de ces variantes aura été écrite par l'informateur lui-même, à notre demande (6). Enfin, quelques très rares textes, recueillis en l'absence de tout magnétophone, sont donnés directement dans une version française résumée.

2 - TEXTES D'ETUDE : LITTERATURE FIXEE

2.1. Sarra bagueta.

Sarra bagueta, casteth arronhau.

Nhirga, nharga, porgasset :

Sus era gauta, un bon soflet !

Traduction :

Serre la baguette, ? ? .
?, ?, petit goret :
Sur le museau, un bon soufflet ! (7)

Transcription :

sara - bagéto - kastèt - runau -
nirgoe - narga - purgasét -
suz éra gaut - un bun - suflét

2.1.1. Comparaison

Ce texte appartient à une série bien connue. Une version relevée à Marseille donne "... Sente bagueto escaro miau / Niaque, niaque, Carboundéou / Haussi la main, un bouen basséou" (8) ; à Avignon : "... Santo Barbetto Escaragnau / Niargue, niargue, Carbounié / Viro la gauto un bon soufflet" (9) ; en Provence, sans autre localisation : "... Viro bagueto Castèu roumiau Nico niaco Carboumet / Viro ta gauto, un bèu boufet" (10) ; à Montpellier : "... Santa bagueta Escaragnau / Niarga, niarga, Carboumet / Viva la gauto, un bouen soufflet" (9) ; en Ariège : "... Nhirgo, nhargo, carboumet / Paro la gauto, un bouen soufflet" (11)...

Mais où convient-il d'arrêter l'identification ? On trouve dans une formulette de Libourne, sans autre rapport avec la nôtre, les mots "castel rouillat" (12) !

Hors cette dernière, toutes les versions citées se rattachent à l'incipit "Uno poumeto, micleto, miclau..." (et variantes) pour former une série relativement rare en France, selon Van Genep.

2.1.2. Fonction

Outre qu'elle se présente sans son incipit habituel, notre version se singularise par le fait que, contrairement à ses variantes formelles, elle n'est utilisée ni comme comptine, ni comme formulette d'élimination mais bien comme formule de diversion ; les informateurs sont unanimes : "Ça se disait aux enfants quand ils pleuraient, *tà consolà-los*". Malgré les apparences, notre texte est donc fondamentalement différent de ses variantes ; nous n'en déduirons certes pas que la comparaison est inutile (il est au contraire très précieux de connaître l'extension très large en Occitanie de ces signifiants voisins) ; mais cette disponibilité fonctionnelle, condition-

née par un vide sémantique que confirment les refus de traduction, fait que les tentatives de reconstruction du prototype et les essais d'élucidation de la petite histoire qu'il est censé recéler ne sont peut-être pas aussi importants qu'on l'a cru.

2.2. Motin, motin, motaina.

1. Motin, motin, motaina,
Lo Rei dera montanha.
3. Un culhèr de moras,
Un aute de cagolhas ;
5. Qui lo shomarà ?
Qui non s'ac pensarà :
7. (Un tau) que serà !

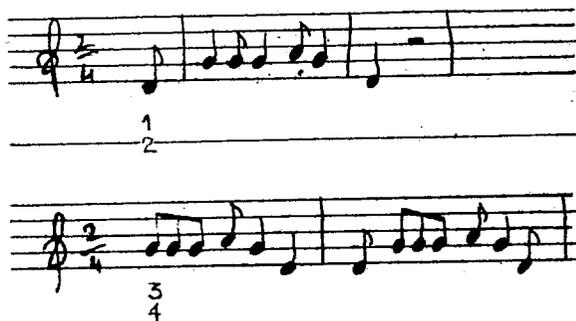
Traduction :

1. ?, ?, ?,
Le Roi de la montagne.
3. Une cuillerée de mûres,
Une autre de crottes de mouton ;
5. Qui la flairera ?
Celui que ne s'y attendra pas :
7. (Un tel) ce sera !

Transcriptions:

1. mutin - mutin - mutaince -
lu réi - déra muntano
3. un kulè - dé murés -
u auté - dé kagulés
5. ki - lé cumara
ki mu - s ap pénsara
7. un tau - ké séra

Les vers 1 à 4 se chantent, se chantent sur l'air ci-après ; la suite n'est plus que psalmodiée, avec une transition plus ou moins sensible de la mélodie à la parole :



2. 2. 1. Comparaison

Nous ne connaissons aucun texte qui soit formellement comparable à celui-ci. L'hypothèse d'une création locale n'est pas à exclure : la présence, au v. 2, de l'article bas-gascon "lo" n'est en effet pas un indice sûr de composition allogène : on sait que devant un certain nombre de termes véhiculés par la prédication, la zone de l'article "eth" emploie l'article "lo" (il s'agit de titres honorifiques, comme justement "lo Rei", ou de vocables religieux, cf. l'imprécation, très usuelle dans la communauté étudiée, "hilh de lo diable !").

2. 2. 2 Fonction

Elle est clairement établie par les circonstances d'exécution. L'informatrice, ayant précisé que le texte est utilisé avec des enfants de trois ou quatre ans, enchaîne : " Que los prenian ena hauda atau assietaths, efa 'squia contra era poatrina dera persona que los tenguia ; que los prenian eths dus pès, e que hadian atau : " (scène mimée). (Traduction : "On les prenait sur le giron, assis ainsi : l'échine contre la poitrine de la personne qui les tenait ; on saisissait leurs deux pieds et on procédait de la façon suivante :"). La scène mimée montre que dans la position décrite, l'adulte scandait la formule en déportant les membres inférieurs de l'enfant d'un côté, puis de l'autre, et en les entrechoquant sur les temps forts. Le balancement finit au v. 5 et lorsque, au v. 7 le nom de l'un des membres de l'assistance est prononcé, on fourre les pieds de l'enfant, toujours maintenus, sous le nez de l'intéressé. Ce qui provoque de grands éclats de rire.

Tout ce processus suppose un amalgame de fonctions : découverte du corps -les membres inférieurs en l'occurrence : les formules ainsi spécialisées, si elles ne sont pas les plus fréquentes, sont loin d'être ignorées (13) - : intention ludique ; mais aussi, et c'est ce qui nous importe davantage ici : dressage rythmique pratiqué et utilisation du langage comme signal.

2.3. Per aquera carrereta.

1. Per aquera carrereta,
Que passèc ua/purséréta.
Aqueth, que la vic ;
4. Aqueth, que la seguic ;
Aqueth. que l'ausik' ;
Aqueth, que la-s mingèc ;
Aqueth. ké nu n awék kab brik :
8. Quiric-Quiric !

Traduction :

1. Par ce petit chemin,
Est passée une petite truie.
Celui-ci la vit ;
4. Celui-ci la suivit ;
Celui-ci la tua ;
Celui-ci la mangea ;
Celui-ci n'en eut pas du tout :
8. Guili-guili !

Transcription :

1. pér akérce ++ karéréta ++
ké pasèk ++ uo pourséréta ++
akék ++ ké la vik ++
4. akék ++ ké la ségik ++
akék ++ ké l aousik ++
akék ++ ké lai mindyèk ++
akék ++ ké nou n awék kab brik ++
8. kirik ++ kirik

2.3.1. Comparaison

La formulette des doigts est abondamment attestée, tant en occitan qu'en français. On trouve des variantes mettant en jeu, comme proie, un liè-

vre, un oiseau, un poisson, une souris, un oeuf, de la soupe même (14). Un texte mentionnant la petite truie a été relevé par V. Lespy en Béarn (15), deux autres par J. Ségué dans les pyrénées gasconnes (16). Nous-même avons relevé, en provenance de Galié dans la haute vallée de la Garonne, une version qui n'offre que des variantes infimes par rapport à 2.3. ; nous ne donnons que la transcription phonétique :

v. 1 : par kéro. - v. 2 : ké pasèk éra. - v. 3 - 7 : akéro. - v. 4 : ké 1 atrapèk. - v. 5 : ké la skanèk . - v. 8 : ké hék kwik.

2.3.2. Fonction

Cette formule s'exécute en promenant l'index sur la paume de la main de l'enfant (vv. 1-2), puis en saisissant chaque doigt, de I à V dans l'ordre (vv. 3-7) : le v. 8 commente les chatouilles finales faites au creux de la main de l'enfant.

Apparemment, la fonction est donc très exactement comparable à celle de la formule précédente : il s'agit d'une activité ludique associée à la découverte du corps. En fait, du point de vue linguistique, il nous semble qu'une grande distance sépare les deux formules : la précédente utilisait le langage comme simple signal (d'où peut-être un certain manque de lien logique entre ses éléments constitutifs) ; la seconde au contraire raconte une histoire suivie, et l'on attend de l'enfant qu'il la comprenne : ce qui nous paraît une fonction tout aussi importante que celles que l'on dégage traditionnellement à propos de cette formule.

2.4. Tin-Tan.

1. Tin ! .. Tan ! ...
Campana de Solan.
3. Qui s'a mòrt ?
Ua graolha.
5. Qui la plora ?
Un lumac.
7. Gùic-gùac !

Traduction

1. Ding !.. Dong !..
La cloche de Soulan.
3. Qui est mort ?
Une grenouille.

5. Qui la pleure ?

Une limace.

7. Couic-couac !

Transcription :

1. tin ++ tan++
kan pano ++ dé su lan ++
3. ki ++ s a mort ++
u o ++ graulce
5. ki - la pl uro ++
un ++ lu mak ++
7. gwik ++ gwak

Remarque :

Les signes [^] et ^v notent l'élévation et l'abaissement du ton sur une syllabe tonique. Sans être réellement chantée, cette pièce possède une courbe mélodique très caractéristique, qui évoque assez bien la résonance d'une sonnerie de cloches.

2.4.1. Comparaison

Des textes formellement comparables à celui-ci sont signalés un peu partout dans le Languedoc et la Gascogne (17), la version qui nous semble la plus proche de la nôtre ayant été relevée dans le canton d'Auch (18). Notre version est en tout cas allogène : il existe bien dans la haute vallée du Ger un hameau appelé "Soulan", mais il est dépourvu d'église et de cloches. La conjugaison de *morir* avec *aver* est ici anormale, mais nous ne savons pas s'il s'agit d'une forme empruntée, d'une parodie du langage enfantin, d'un archaïsme etc.

2.4.2 Fonction

Ce texte se dit aux petits enfants lorsque sonnent les cloches (19), sur les tintements desquelles sont mises les paroles. C'est dire que la fonction du "Tin-Tan" est claire : il s'agit d'un affinage auditif et aussi, peut-être, étant donné le rythme et le contenu funèbres du texte, d'un exercice de reconnaissance d'une sonnerie particulière -ce qui relèverait alors plutôt de la sémiologie-. Toujours est-il que, du point de vue linguistique qui nous importe ici, il s'agit d'une pièce que l'enfant est invité à comprendre et à mémoriser, la sonnerie aidant à cette tâche et jouant par la suite un rôle assez pavlovien.

2.5. Quequerequé.

1. -Quequerequé !
-ké as purét ?
-Qu'èi hereth !
4. -bèk kauha. en ço de ta mairia !
-Que-m daria un còp de pun ena 'squia !
-Que l'as panath ?
-Un sac de blath !
8. -A un l as purtat ?
-Ak kad dép pun de Sen-Biath !
-Qüan lo-t'an pagath ?
-Un ardith traucath !
12. -Pica, pica 'ra sardina, lairon panath !

Traduction :

1. -Cocorico !
-Qu'as-tu, poulet ?
-J'ai froid !
4. -Va te chauffer chez ta marraine !
-Elle me donnerait un coup de poing sur l'échine !
-Que lui as-tu volé ?
-Un sac de blé !
8. -Où l'as-tu porté ?
-Au bout du pont de St-Béat !
-Combien te l'a-t-on payé ?
-Un liard troué !
12. -Mords, mords la sardine, voleur volé ! (20)

Transcription :

1. -kékkéréké ++
-ké as pourét ++
-k è hérét ++
4. -bèk kaouha éno ++ dé ta mairio ++
-ké n dari un kod dé pun ++ éna skio ++
-ké l as panat ++
-un sad dé blat ++
8. - a oun l as pourtat ++
-ak kad dép pou ++ dé sénbyat ++
-kwan ++ lé t an pagat ++

- un ardit traukat ++
12. -piko ++ pik éra sardina ++ lairun panat

2.5.1. Comparaison

Nous ne connaissons que peu de versions de ce texte. Des pièces assez comparables ont été relevées en Béarn (21), dans le Lauragais (22), en Ariège (23).

Dans la communauté étudiée, notre texte présente parfois la variante suivante :

- 4'. -Vai-t'en cauhar ! (24)
-Ath çó de qui ?
-Ath çó, dera vedia !
-Que non m'i vòu !

Traduction :

"-Va te chauffer ! - Chez qui ? - Chez la voisine ! - Elle ne m'y veut pas !" (la suite enchaîne au v. 6 de la version 2.5.).

Enfin nous avons relevé un "Quequerequé" en provenance de Saleich (point A. L. G. 790 NO), qui présente les variantes suivantes :

- v. 4 : Vè-t cauhar ençò de Tanta Clemantina ! . -v. 5 : Que non m'i vòu !
. -v. 9 : Darrèr eth pont de Valentina !, cette dernière localisation posant un petit problème folklorique à elle seule (25).

2.5.2. Fonction

La formule du "Quequerequé" s'emploie dans deux circonstances principalement :

A) lorsqu'un coq se met à chanter, l'adulte enchaîne, comme s'il s'adressait à l'animal, par le v. 2. Deux situations sont alors possibles : ou bien l'adulte poursuit seul la récitation de tout le reste de la pièce, faisant les questions et les réponses ; ou bien l'enfant dialogue avec l'adulte, et tient le rôle du poulet.

B) lorsqu'un enfant est maussade, ou pleure, l'adulte lui pose la question "Que as, poret ?" (en gascon, *porèt* peut s'employer comme hypocoristique de la même façon que *poulet*, parfois, en français). Très souvent, l'enfant répond alors "Qu'èi hereth", et la formule se dévide ainsi en entier

(incipit exclu).

C'est-à-dire que le "Quequerequé" joue le double rôle de mimologisme (et sa fonction est alors comparable à celle de 2.4. ou à celle des autres mimologismes en usage dans la communauté (26) et de formule de diversion (ce qui le rapproche du point de vue fonctionnel, de 2.1.). Mais du point de vue linguistique, "Quequerequé" présente une particularité très importante par rapport à 2.1. et à 2.4., particularité qui fait qu'on ne saurait parler de redondance fonctionnelle : c'est qu'ici il s'agit d'un dialogue, auquel l'enfant participe (les vv. impairs marquent sa partie).

Naturellement, ces fonctions ne sont pas du tout incompatibles avec un rôle purement ludique : il arrive que l'enfant, pour le plaisir du jeu (mais d'un jeu verbal !) pousse tout seul le "Quequerequé" ! déclenchant.

2.6. Saba-saba.

Version A :

1. Sabarí, sabarò,
Pèth de craba, barbarò.
Se non vòs sabar,
4. Que-t hicarè en un hutigas !

Transcription :

1. savari ++ savarò
pèd dé kraþo ++ bar barò
sé nu boi ++ saba
ké t hikarè ++ én un hourtigas

Version B :

1. Saba, saba,
Pèth de craba.
Sabarí, sabarò,
4. Tira-t arrèr, que non t'i vòu.

Transcription :

1. sabce - saba
ped dé krabce
sabari ++ sabaro

tíro t arè - ké mu t i bo

Version C :

1. sabo - sabce
pèd dé krabo
sabari é sabaro
4. sé mu boi saba
ké t futèrè én hurtigas

Version D :

1. sabo ++ sabo
pet dé kra bo
sé mu boi saba
4. ké t futèrè én urtigas (27)

(Tous les éléments des versions C et D, ou peu s'en faut, étant contenus déjà dans les versions A ou B, nous les avons données directement en transcription phonétique). Traduction :

Version A : 1. ?, ?, .- 2. Peau de chèvre, ? .- 3. Si tu ne veux pas sécréter ta sève .- 4. Je te ficheraï dans les orties.

Version B : Secrète ta sève. (bis) .- 4. Va-t'en de là, je ne t'y veux pas. (On cherchera en A ou en B la traduction des éléments de C ou D).

2.6.1. Comparaison

Les incantations au sifflet ont été relevées avec une telle abondance qu'A. Van Gennep leur a réservé dans la Bibliographie de son *Manuel*... une rubrique spéciale, à laquelle nous renvoyons : voir aussi J. Baucumont (28) et, pour les Pyrénées gasconnes, les textes relevés par J. Séguï (16) et J. Cremona (25) ; le Dictionnaire de S. Palay offre quant à lui, dans une incantation au sifflet, les mots *sabari*, *sabarou*, mais non *barbarô*.

2.6.2 Fonction

L'incantation doit être prononcée pendant que l'enfant, du manche de son couteau, frappe légèrement l'écorce de la branche (de noyer, de noisetier, de frêne, de saule) dont il veut faire son sifflet. L'incantation achevée, l'écorce est censée s'enlever facilement sans se rompre.

Du point de vue linguistique, cette activité constitue un excellent exercice rythmique ; le choc du manche de couteau scande la syllabation du texte. De façon plus pittoresque, on note que l'enfant est soigneusement persuadé par les adultes que son sifflet ne fonctionnera que si l'incantation est dite, et bien dite .

Particulièrement révélatrice à cet égard est la façon dont nous avons obtenu la *version A* : nous enregistrons la *version D* en présence de la grand-mère de notre jeune informatrice ; l'aïeule se montra fort choquée d'entendre une formule qui n'avait pas cours dans son enfance, et protesta que "ce n'était pas ça !" : visiblement, elle doutait de l'efficacité d'une formule aussi prosaïque et banale que celle, dépourvue de mots mystérieux, de sa petite fille. C'est ensuite qu'intrigué par de telles divergences à deux générations de distance, nous avons obtenu les *versions C et D*, respectivement du grand-père et du frère aîné de notre jeune informatrice.

2.7. Eth drolle dera codina.

1. Eth dròlle dera codina
S'èi escaudath ena gaudina.
Buha-li e alenda-li,
4. En nau dias eth dròlle serà gwarith.

Traduction :

1. L'enfant de la cuisine
S'est échaudé dans la bouillie.
Souffle-lui dessus et "haleine"-le,
4. Dans neuf jours l'enfant sera guéri.

Transcription :

1. éd dròllé ++ déra kudino
s è skaudat - éna gaudina
buho li ++ é lènda li
én nau diéz' ++ éd drollé sera gwarit

2.7.1. Comparaison

Nous ne connaissons pas de texte formellement comparable à celui-ci (29).

2.7.2. Fonction

Cette formule est utilisée lorsqu'un enfant se brûle légèrement. Elle est dite actuellement d'un ton mi-sérieux mi-plaisant, ce qui fait que son rôle est surtout de diversion. Cependant il est probable qu'il ne faut voir là qu'un affaiblissement de sa fonction ancienne : les incantations à la brûlure sont remarquablement bien attestées (30) d'une part; et d'autre part il n'est pas rare de voir soigner des brûlures graves par la récitation d'une formulette accompagnée de soufflement sur la blessure (31).

Nous serions donc tenté de voir ici aussi une véritable incantation magique de type exotérique.

2.8. Harri, harri.

1. Harri, harri, tara sau,
Que deman serà Nadau ;
Nadau e Nadaleta
4. Per ua peça d'argenteta.
Martin se'n va tath bòsc,
Tròba un ase mòrt.
Farqui que passan vius e mòrts,
8. Garias dab sabatas, capons dab asperons :
Tira-t arrèr, Guilhem mocós ! (*bis*)

Traduction :

1. Hue, hue, pour le sel,
Demain ce sera Noël :
NOËL et NOËLET
4. Pour une petite pièce d'argent.
Martin s'en va au bois,
Il trouve un âne mort.
Par là passent des vivants et des morts,
8. Des poules avec des sandales, des chapons avec des éperons :
Va-t-en d'ici. Guillaume morveux !

Remarque :

Nous avons rejeté, au mépris de toute logique, ce texte *in fine*, car, s'il est attesté dans la Communauté étudiée nous n'avons malheureusement pu en recueillir que des versions ruiniformes. La version donnée ici provient de Galié, dans la vallée de la Garonne voisine. Comme nous l'avons recueillie par la méthode directe, nous n'en donnons aucune transcription phonétique.

2.8.1. Comparaison

Montel et Lambert, dans leur recueil fondamental, ont rassemblé de très nombreuses pièces de la série "Harri, harri" : nous renvoyons à leur collection, et à leurs commentaires pour une tentative d'élucidation rationnelle de ce texte remarquablement obscur.

2.8.2. Fonction

Du point de vue de la fonction, ces auteurs font des "Harri, harri" la contrepartie exacte des berceuses, et les appellent des "chansons à réveiller". Dans la communauté étudiée, les informateurs n'ont connu leur "Harri, harri" que dans la situation dite à *dada* : l'enfant chevauche le genou de l'adulte, qui le fait sauter à un rythme assez vif pour lui faire connaître les joies du tape-cul équestre. C'est-à-dire que du point de vue linguistique nous avons vraisemblablement affaire à un texte très précoce, qui fonctionne plutôt comme signal global que comme ensemble articulé de signes : ce que son obscurité tend à confirmer. Nous avons néanmoins retenu ce texte, car il semble jouer un rôle non négligeable dans l'éducation rythmique des jeunes occitanophones.

3 - TEXTES D'ETUDE : LITTERATURE MOUVANTE

3.1. Bernat d'Esclopetas.

Bernat d'Esclopetas qu'avia ua petita cabana en bòsc. E que hadia esclopetas. Un còp, qu'èra ath ser, era lèbe que frapèc e que-u didèc :

"-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai ! qu'es tà minjar...

-E, minjar harai !

-A la vetz, entra. "

Era lèbe qu'entrec.

Après qu'arrivèc era vop. Era vop que-u didèc :

"-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E. lotjar. harai ! qu'es tà minjar

-Minjar, harai !

-E donc, entra."

Après qu'arrivèc eth os :

"-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai ! qu'es tà minjar. . .

-Minjar, harai !

-E donc, entra."

Après qu'arrivèc eth lop :

"- Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai ! qu'es tà minjar. . .

-Minjar, harai !

-Entra. "

A la vetz, que-s son toti metuths ena cabana. E Bernat d'Esclopetas qu'avia un petit pòth de mèu sus era shumenèia, tot petiton. A la vetz era net qu'arrivèc, que s'adromiren toti. Mès era vop, aquera coquina, dromia cap. Quan vic que Bernat d'Esclopetas que dromia, qu'eth os que dromia, qu'eth lop que dromia e qu'era lèbe que dromia, tot doçamens que-s lhevèc e que s'anèc prene eth pòth de mèu, e que la minjèc tota, tota, tota entièra. Après, tot doçamens, que'n prenec; shinhau ath hon deth pòth, qu'anèc lhevèc era coa deth lop e que l'untèc eth cuu dab era mèu. E après, que tornèc a mete eth pòth sus era shumenèia e que s'adromic.

Eth maitin, quan Bernat d'Esclopetas s'arrelhèc, que trobèc eth pòth gùeth. A la vetz, que-s metec a cridar, e que dídec :

"-Quàu e aqueth volur que m'a minjath era mèu ?"

Toti que s'arrelhèren, e era mès estonada de totas que hoc era vop :

"-E quàu es aqueth qu'a hèt ua causa parèlha !" ça dídia.

A la vetz ou'arrefleishic. Un moment après que dídec :

"-E donc, que i a ua solucion. N'i a cap sonqu'a lhevèc era coa de toti, e eth qu'aurà davath dera coa un tap de mèu, qu'es aqueth qu'es eth volur !"

E tà hèr veir que n'èra cap era, que comencèc a lhevèc era coa era era prumèra.

Après, que lhevèren era coa dera lèbe : arrén.

Era coa deth os : arrén.

Era coa deth lop : qu'es eth qu'avia era coa untada de mèu !

A la vetz Bernat d'Esclopetas que-u truquèc, e toti que-u heren partir com'un malurós. Eth lop que didia :

"-N'es cap jo ! n'es cap jo ! n'es cap jo !"

mès toti que-u cacèren : eth praube lop que hoc obligath d'anà-s'en atau.

Traduction :

Bernard d'Escloupettes (32) avait une petite cabane en forêt. Et il faisait des sabots. Une fois, c'était le soir, le lièvre frappa et lui dit : "Bernard d'Escloupettes, voulez-vous me loger ? -Loger, ce n'est rien ! mais c'est pour manger... -Oh ! manger, ça ne fait rien ! -Alors, entre." (même dialogue avec, successivement, le renard, l'ours et le loup). Alors ils se sont tous mis dans la cabane. Or, Bernard d'Escloupettes avait un petit pot de miel sur la cheminée, tout minuscule. Alors, la nuit arriva, ils s'endormirent tous. Mais le renard, ce fripon, ne dormait pas. Lorsqu'il vit que Bernard d'Escloupettes dormait, que l'ours dormait, que le loup dormait et que le lièvre dormait, tout doucement il se leva et alla prendre le pot de miel, et il le mangea tout, tout, tout entier. Ensuite, tout doucement, il en prit un tout petit peu au fond du pot, il alla soulever la queue du loup, et il lui oignit le cul de miel. Puis, il remit le pot sur la cheminée et s'endormit.

Le matin, lorsque Bernard d'Escloupettes s'éveilla, il trouva le pot vide. Alors il se mit à crier, et il dit : "-Quel est le voleur qui m'a mangé le miel ?". Tous s'éveillèrent et le plus étonné de tous ce fut le renard : "-Quel est donc celui qui a fait une chose pareille !" disait-il. Alors, il réfléchit. Au bout d'un moment il déclara : "-Hé bien, il y a une solution. Il suffit de soulever la queue de tout le monde, et celui qui aura sous la queue un tas de miel, c'est lui le voleur !". Et pour montrer que ce n'était pas lui, il donna l'exemple le premier. Ensuite, on souleva la queue du lièvre : rien. La queue de l'ours : rien. La queue du loup : c'est lui qui avait la queue ointe de miel !

Alors Bernard d'Escloupettes le battit, et tous le firent partir comme un misérable. Le loup disait : "-Ce n'est pas moi ; ce n'est pas moi ; ce n'est pas moi !" mais tous le chassèrent : le pauvre loup fut contraint de s'en aller de cette façon.

3.1.1. Comparaison

Bernat d'Esclopetas est l'hybride du conte-type n° 162, à qui il emprunte son introduction, et du conte-type n° 15 (33). Le conte-type n° 162

paraît propre à la zone gasconne et pyrénéenne, et C. Joisten a suggéré que l'un de ses territoires d'élection pourrait être l'Ariège (34). Le conte-type n°15 est ordinairement connu sous le nom de *Renard Parrain* : c'est dire que ce qui constitue ailleurs le thème central du conte n'apparaît pas ici, où nous n'avons, avec l'enquête policière et la ruse qui la justifie, qu'un élément secondaire, voire facultatif des autres versions (35). On notera par ailleurs que l'exploitation littéraire de l'équivalence *miet* = *x* pose un petit problème ethnolinguistique (36).

Nous donnons ci-dessous, à titre de variante, une version provenant de la même informatrice qu'en 3.1., mais qui fut écrite pour nous trois ans avant l'enregistrement (37) :

Bernat d'Esclopeta un ser qu'èra ena sua cabaneta. Era lèbe que fra-pèc ara pòrta : dialogues et ordre d'arrivée des animaux identiques à 3.1.

Bernat d'Esclopeta n'avia cap qu'un pòt de mèu damont dera shumenèias. Era vop que-u vic. Pendén era net, quan totis horen adromits, era vop que-s lhevèc, que-s minjèc tot' era mèu, son que un shinhau que se'n sauvèc. e que'n anèc untar eth davath dera coa deth lop. Eth maitin. B. d'E. quan s'arvelhèc, que vic eth pòth de mèu gūeth. A la vetz que-s metec a cridar : "-Volurs! ". Eras bèstias que s'arvelhèren : "-Que i a ? -Que m'an panath era mèu! ". E totis de cridar. Era que cridava eth mèu fòrt, qu'èra era vop : que hadia veír qu'èra en colèra : "-Qui pòth aver hèt aquerò ? -N'es cap jo! -Ni jo! -Ni jo! " que didian totis. "-Escotatz, B. d'E., que i a un moaièn de sabé-c. -E quin ? -N'avetz cap sonqu'a lhear era coa de totas eras bèstias qu'em aci. e se'n i a ua que a mèu davath dera coa, qu'es era era volura. -Uc,òc! hètz-òc, Bernat! ". E totis que-s prestèren ara visita.

Bernat que lhevèc era coa dera lèbe : arrén. Après, era coa deth lop : os : arrén. Après, era coa dera vop : arrén. Après, era coa deth lop : "-Volur! ". Praube lop! "-N'es cap jo! n'es cap jo! " que cridava. "-Volur! ". Totis que-u truquèren. Eth praube que s'escapèc. Era vop que se'n anèc, en tot dansar e arride.

3.1.2. Fonction

Esquisser l'étude des connotations du mot *miet* en Occitanie est à coup sûr prématuré ; c'est en tout cas peu utile dans le cas présent, où le lexique de la haute vallée du Ger nous fournit tous les renseignements désirables : la communauté y a en effet complètement lexicalisé la synonymie *mèu* = *mèrdia*, avec toutefois une importante restriction stylistique : *mèu* est un euphémisme, d'emploi tout à fait licite chez les femmes et les enfants

au contraire de *mèrda*, mot essentiellement viril et grossier. C'est ainsi qu'à un enfant qui refuse de manger d'un mets, sa mère proposera, suivant un jeu au rituel immuable, un certain nombre de plats de remplacement, et terminera en disant : "Vos shinhau de... mèu ?" ; l'enfant ne se trompe jamais sur la signification à accorder au mot dans cette situation.

Au demeurant, c'est un phénomène assez banal que cette extension du sens de *mèu* (38) ; mais les communautés-témoins voisines l'ignorent (39) et nous pensons qu'il conditionne largement, dans la communauté étudiée, la fonction de ce conte, qui apparaît ainsi purement linguistique.

Naturellement, nous ignorons tout à fait si c'est la lexicalisation de *mèu* comme substitut euphémistique de *mèrda* qui est responsable de la forme du conte, ou l'inverse.

3.2. Cinq légendes topographiques (40)

3.2.1. Coulédoux.

(enregistré en français) "L'histoire du nom de Coulédoux?... Il paraît... On l'attribue à Madame Colbert qui, étant venue dans nos gorges, avait été étonnée de la douceur de ce ruisseau, et elle aurait dit : "Oh ! comme il coule doux !" , et de là on attribue le nom de Coulédoux. Ça, c'est toujours ainsi que je l'ai entendu."

3.2.2. Le Couéou.

(d°) "... C'est comme on se demande si le nom de *Couéou* - parce qu'autrefois *Couéou*, en patois, c'était l'endroit où on rassemblait les *bestialh*. les bestiaux, principalement les moutons : *acorralar, méte-los en coéu* - alors si le nom du hameau de Couéou ne venait pas de là, si ce n'était pas pour ces gens-là un rassemblement pour les bêtes. Ça, je l'ai entendu dire".

3.2.3. Plan-du-Rey.

(résumé) Afin de mieux surveiller les travaux de ses bûcherons, l'intendant de Colbert s'était installé au pied même de la montagne. Et comme il représentait le Roi de France, ce quartier prit le nom de *Plan-du-Rey*.

3.2.4. Lacus.

(enregistré en français) "... Le nom de Lacus viendrait, la légende le dit, *delac dus*. C'était à l'époque où Colbert... où il y avait ce seigneur

qui avait été chargé par l'Intendant de Toulouse ou par Colbert d'amener du bois à Bordeaux pour faire les mâts des navires (...) Et c'est alors là que tu avais une écluse en-dessous de chez Terralhèr, d'ailleurs on appelle *era resclusa*, et une autre au Lacus : et alors ici ç'aurait été *eth lac un*, et le Lacus *lac dus*, et de là... le nom de Lacus viendrait de là paraît-il : *lac dus*, qui est devenu Lacus..."

(N. B. : *era resclusa* = l'écluse ; *lac un* = retenue d'eau n° 1 ; *lac dus* = retenue d'eau n° 2)

3.2.5. Aspet.

(d°)"...*Que didien* que c'était le seigneur (41) qui battait tellement ses serfs que lorsque les pauvres serfs se rencontraient, ils ne disaient pas : "Il t'a battu ?", ils disaient : "-As pèth, as pèth ?" tellement leur dos était pelé par les coups de bâton qu'ils recevaient de leur seigneur. C'était l'origine d'*Aspet* : "-As pèth, as pèth ?"

(N. B. *Aspèth* = "Aspet" et *as pèth* = "as-tu de la peau" sont rigoureusement homophones)

3.2.6. Comparaison.

Les légendes topographiques sont de partout, et la limite entre l'étymologie populaire et l'étymologie scientifique est parfois singulièrement indécise (42). En fait, le terme de "légende topographique" n'est qu'une étiquette, souvent commode, qui recouvre des phénomènes très différents :

A) des explications, généralement dues à des étymologistes non-linguistes, ayant pour but de conférer à un territoire aimé un prestige supplémentaire (historique, mais aussi métaphysique, moral, touristique...) Ce sont ces "légendes topographiques" que combattit vaillamment A. Van Gemep (43), parce qu'elles sont d'origine lettrée sinon savante. Bien qu'elles existent pour notre zone (44), nous ne les avons jamais entendues dans la tradition orale populaire.

B) des facéties : calembours, jeux de mots, parophonies, données comme telles par les informateurs ; ces facéties entraînent parfois la création d'une anecdote justificative, comme peut-être dans le cas d'*Aspet*, ci-dessus. A plusieurs titres, ces facéties concernent l'ethno-linguiste.

C) des interprétations populaires de noms de lieux que les informateurs donnent comme historiquement exactes, avec des restrictions plus ou

moins prudentes. C'est le cas, ci-dessus, de *Lacus, Plan-du-Rey, Cou-lédoux, Couéou*.

Sans oublier qu'une certaine perméabilité existe entre ces diverses catégories de "légendes topographiques", on notera que la dernière, même lorsqu'elle est linguistiquement suspecte (45), peut parfois mettre le toponymiste (et la toponymie est pour nous un secteur-clé de l'ethno-linguistique) sur une piste intéressante : il est ainsi avéré que M. de Froidour, lorsqu'il vint examiner pour le comte de Colbert les forêts de Comminges et de Couserans, laissa un de ses commis, Boisgion, installé à demeure à Couledoux ; et que Boisgion s'est effectivement employé à rendre flottable le cours du Ger (46).

3.2.7. Fonction.

Les légendes topographiques *populaires* ne constituent somme toute qu'une catégorie des légendes étologiques. Si nous les avons privilégiées ici c'est parce que, expliquant le langage par le langage, elles nous paraissent relever de ce folklore langagier qui est l'un des objets de notre étude.

Dans la communauté étudiée, ces légendes topographiques sont enseignées très tôt aux enfants ; outre leur rôle dans la pédagogie populaire de la géographie et de l'histoire, elles nous semblent posséder une fonction linguistique certaine, qui est -au moins- d'habituer l'autochtone à réfléchir au sujet des mots qu'il emploie. Et si nous en jugeons par le nombre et la qualité des questions qui nous ont été posées à ce sujet lors de nos enquêtes, c'est là une curiosité génératrice d'hypothèses -certaines de ces hypothèses ne demandant qu'à être folklorisées.

3.3. Histoire de Niais.

(résumé) Un *pèc* (niais) de Portet-d'Aspet (47) était amoureux, mais n'osait se déclarer. Charitables, ses camarades lui expliquèrent qu'il convenait qu'il lancât à l'élue *descoups d'oeil* (trad. litt. de *còps de gūelh*, "oeillade") : c'était un moyen sûr de faire connaître ses intentions. Le dimanche suivant, le *pèc*, arracha les yeux de tous ses moutons et, pendant la messe, les jeta un à un sur la jeune fille.

3.3.1. Comparaison

Cette facétie bien connue semble fort appréciée en Gascogne : Bladé et Arnaudin, par exemple, l'ont recueillie (48). Notre version n'offre pas de différences bien sensibles, sur le plan de l'anecdote, avec les leurs.

3.3.2. Fonction

Comme souvent, l'amalgame des fonctions est remarquable ici : on peut attribuer à ce récit un rôle d'enseignement social (p. ex. : place et utilisation du *pèc* dans la communauté ; attitude vis-à-vis des indigènes de Portet-d'Aspet) ; du point de vue linguistique, cette facétie a le mérite, comme c'était déjà le cas en 3.1., d'attirer l'attention de l'enfant sur la multiplicité des significations possibles d'un même mot : ce qui, au dire des pédagogues, est une tâche extrêmement utile.

3.4. La Fée au Tison.

"...Un aute còp, ath çò de Bon (49), eras hadas que i entravan era net. E ua, un ser, qu'estramuquèc en tison. A la vetz que-s metec en colèra e que didec :

"-Que pereishe eth mèstre daquèsta maison
Quan aura fenith de cremar aqueste tison !"

A la vetz era mestrèssa de Bon qu'ac entenec, aquerò. A la vetz, que-s llevèc, que prenec eth tison, que l'amortèc e que-u metec ath cap deth armari, tà que non cremèssa mès."

Traduction : "...Une autre fois, dans la maison de Boun, les fées y entraient la nuit. L'une d'elles, un soir, trébucha sur un tison. Alors elle se mit en colère et dit : "-Que périsse le maître de cette maison Quand aura fini de brûler ce tison !". Alors, la maîtresse l'entendit, cela. Alors, elle se leva, elle prit le tison, l'éteignit et le plaça en haut de l'armoire, pour qu'il ne brûlât plus."

3.4.1. Comparaison

Nous ne connaissons pas d'autre version de ce texte que ne mentionnent pas Sébillot (*Le Folklore de France*) ni C. Joisten dans sa monographie des Etres Fantastiques de l'Ariège.

Pour illustrer la différence entre la façon dont on dit ce récit aux enfants (ci-dessus) et la manière dont le narre un informateur soucieux de prendre, devant l'enquêteur, ses distances par rapport à ces "couillomades" (*sic!*) voici une autre version du même thème :

"Eths de Bon que'n avian près ua ; que pareish qu'estramuquèc en un tison, era hada (pensa-tu! n'a cap estramucath, bèn!). A la vetz, qu'enteneri-

a dide qu'era hada qu'avia dit qu'*eth mètstre dera maison que viverà autant com'aqueth tison* ! Ma foa, a la vetz, quan l'enteneren, qu'anèren amassar aqueth tison, que l'estujèren, tà qu'eth tison que durèssa (mès eth mètstre que moric, eth tison que i èra encara, a ! a ! a !)".

Traduction :

Ceux de Boun en avait pris une (fée) ; il paraft qu'elle trébucha sur un tison, la fée (penses-tu ! elle n'a pas trébuché, va !).

Alors, j'ai entendu dire que la fée avait dit que *le maître de la maison vivra autant que ce tison* ! Ma foi, alors, quand ils l'entendirent, ils allèrent recueillir ce tison, ils le dissimulèrent pour que le tison durât (mais le maître mourut que le tison était encore là, ah ! ah ! ah !) (50).

3.4.2. Fonction.

Du point de vue linguistique, ce texte apporte un intéressant complément à 3.3. : le danger des paroles prises au pied de la lettre y est derechef souligné -cette fois-ci en mettant l'accent sur le rôle créateur du verbe : il n'est pas question d'annuler la malédiction une fois qu'elle est proférée- ; mais le point capital nous paraft résider dans la leçon du récit : il est toujours possible de trouver, par le biais des mots, une interprétation qui sauvegarde la lettre en même temps qu'elle désamorce le danger.

3.5. La Fée Capturée.

"Eras hadas que hadian era petita leishiva, que la 'stienian. Que la vedian tostem a secar damont dera 'Sponilha. E un cõp, que tornavan d'anar hêr èrba, que trobèren ua petita hadonha tota petitonha, tota nuda. E qu'era perduda, e que plorava. A la vetz, que la s'emportèren tà casa.

Que la volian hêr minjar ; non volia cap arrên de çõ que-u balhavan. Que la volian hêr parlar : non didia cap un mot. Aprês, que-u heren véir un gteu. A la vetz quan lo vic, que didèc : "-O era bèra olina !". Arrês non comprenia ça qu'aqueth not volia dide. E a la vetz, que l'abilhèren, que-u meteren ua pelha, que l'abilhèren. E aprês, que la deishèren partir.

Sa mair que venguec doçamens ta vengue-la prene. Quan la vic abi-lhada, que-u tirèc tot eth çõ que l'avian metuth damont. Aprês, que la truquèc e que la s'emportèc viste, viste, viste."

Remarques :

1) interrogée sur le langage de la fée, l'informatrice répète que personne ne pouvait le comprendre ; elle précise que le mot *olina*, qui peut sembler sans mystère (< *ola*, "marmite" + suffixe diminutif), est rigoureusement incompréhensible et que "alors on s'est demandé quelle langue elle parlait".

2) nous avons extorqué à l'informatrice le complément suivant : avant d'en arriver à l'œuf, on montre à la fée des quantités d'objets, "surtout tà hër-la minjar e tà hër-la parler. Parce qu'elle ne voulait pas dire un mot". (51)

Traduction :

Les fées faisaient leur petite lessive, elles l'étendaient. On la voyait toujours qui séchait au-dessus de l'Espounille. Et une fois, ils revenaient de faucher, ils trouvèrent une toute petite fée minuscule et toute nue. Elle était perdue et elle pleurait. Alors, ils l'emmenèrent chez eux.

Ils voulaient la faire manger : elle ne voulait rien de ce qu'ils lui donnaient. Ils voulaient la faire parler : elle ne prononçait pas une parole. Ensuite, ils lui montrèrent un œuf. Alors quand elle le vit elle dit : "-Oh la belle ?". Personne ne comprenait ce que ce mot voulait dire. Alors, ils l'habillèrent, ils lui mirent une robe, ils l'habillèrent. Et puis, ils la laissèrent partir.

Sa mère vint doucement pour venir la prendre. Lorsqu'elle la vit vêtu, elle lui ôta tout ce qu'on lui avait mis dessus. Ensuite, elle la battit et elle l'emmena, vite, vite, vite.

3.5.1. Comparaison

Nous renvoyons pour la comparaison à la magnifique étude de C. Joisten, *Les Etres Fantastiques dans le folklore de l'Ariège* (in *Via Domitia* x, 1962) l'éminent spécialiste a rassemblé au sujet de ce thème des "Notes Comparatives" extrêmement étendues.

3.5.2. Fonction

Du point de vue de l'apprentissage de la langue, ce récit est utilisé comme exercice de vocabulaire : les hôtes de la fée, devant son silence obstiné, lui montrent divers objets familiers, que l'on nomme et que l'on désigne à l'enfant qui écoute (la crémaillère, la louche, les chenets, etc., l'œuf n'arrivant qu'en dernier).

Par ailleurs on peut considérer que 3.5. reflète un intéressant système d'oppositions où le langage est concerné. En effet,

	mangent	∞	ne mangent pas	
LES HUMAINS	sont vêtus	∞	vivent nues	LES FEES
	parlent	∞	1. refusent de parler 2. emploient une langue incompréhensible	

3.6. La Fée Brûlée.

écrit en français *La petite fille de la grotte de Chac est un être mystérieux. Sa grand'mère était née dans la maison qui jouxte l'entrée de la grotte ; elle mettait donc en scène sa propre grand'mère et cette enfant que j'imagine d'une race de fées ou de sorcières. La fillette devait venir souvent et lassait la vieille. Elle parlait un patois différent de celui de chez nous. Elle posait souvent à la vieille Mémie cette question :*

"-Quin t'apèras ? (Comment t'apelles-tu ?)

-Mi-Madèisha ! (Moi-Même !)" disait la vieille.

Un jour, l'enfant devant être plus lassante qu'à l'ordinaire, la vieille lui lança sur la tête de l'eau bouillante. La fillette hurla, sa mère sortit de la grotte affolée :

"-Qui t'ac a fait ? (On dit chez nous : Qui t'ac a hèt ?)

-Mi-Madèisha !

-Salva-t'òc ! " (soigne-le toi" ; chez nous : Sauva-t'òc !)

3.6.1. Comparaison

Cette fois, encore, nous nous bornons à renvoyer pour la comparaison à la providentielle étude de C. Joisten, où l'on trouvera une étude érudite de ce thème.

3.6.2. Fonction

On peut voir dans ce récit l'illustration du fait que le langage permet d'éviter les conséquences de ses actes : ce qui n'est pas hors de notre propos. Mais cette leçon est moins intéressante que le fait de voir *marqué* le langage des Etres Fantastiques. Le thème 3.6. rejoint exactement en cela le précédent ; il importe peu, en fait, qu'ici les Fées parlent languedocien : ce qui compte, c'est qu'elles parlent *étranger*.

D. Fabre et J. Lacroix nous ont dit avoir noté des cas parallèles d'individus étranges ou fantastiques qui, dans les récits d'une communauté, étaient marqués par un accent ou un dialecte différent ; le fait paraît assez répandu (53).

4 - ESSAI DE SYNTHÈSE

4.1. Que la littérature enfantine, mouvante et fixée, ait un rôle à jouer dans l'apprentissage de la langue maternelle, voilà qui ne fait guère de doute. Mais vouloir préciser ce rôle est tâche malaisée, au cours de laquelle nous guettons les tentations de l'esprit de système et où le danger est grand de tomber dans la pétition de principe. Le lecteur voudra donc bien considérer ce qui suit non comme une conclusion, mais comme une hypothèse de travail soumise à sa critique.

4.2. La première constatation évidente concerne le nombre de "textes d'étude" dont dispose la communauté : il risque d'apparaître bien faible, comparé à l'étendue du matériel linguistique utilisé dans une Ecole Maternelle par exemple.

C'est que nous n'avons présenté, rappelons-le, que des textes à diffusion maximale dans la communauté, et notre enquête ne nous a vraisemblablement pas permis de les recueillir tous. Mais nous ne pensons pas que les omissions puissent être très nombreuses : les dernières enquêtes sur notre sujet ne nous ont apporté que des redites.

Nous verrions même dans l'exiguïté du répertoire une condition de son efficacité pédagogique : le choix offert n'est pas large, ce qui implique pour chaque texte des répétitions sans nombre. Même une fois admis que *Sarra bagueta* n'est pas dit chaque fois qu'un enfant pleure, ou que le chant du coq n'entraîne pas automatiquement le dialogue de *Quequerequé*, il n'en

reste pas moins que ces textes accompagnent toute la petite enfance : la serinette, eût dit le trop méconnu abbé Pluche, remet en mémoire en même temps qu'elle redresse les écarts par rapport à la norme.

On s'étonnera peut-être de voir que l'enfant non seulement supporte, mais encore accueille avec une joie toujours renouvelée ces répétitions de mêmes textes. Nous quittons là le domaine des moyens pédagogiques, auquel nous nous sommes borné, pour celui des procédés. Signalons simplement que cette jouissance esthétique de l'enfant est évidemment provoquée par les adultes : l'enfant qui, à force de ressassements, a fini par reconnaître un élément ou un ensemble linguistique est vivement applaudi par son entourage ; nous ne doutons pas qu'il éprouve, à avoir accompli cet exploit, un sentiment de réplétion intellectuelle et culturelle qui, à ses yeux, valorise esthétiquement l'élément reconnu.

4.3. Dans quelques-uns des textes présentés, la fonction linguistique risque de n'apparaître pas primordiale. Leur récitation en effet pourrait être avantageusement remplacée par des comportements non linguistiques. Nous songeons en particulier aux formules de diversion : telle d'entre elles pourrait être plus efficacement supplée par un berceement (54), telle par l'offrande d'une friandise, telle encore par des soins médicaux (55). Nous pensons que dans la mesure justement où il est fait appel à un moyen linguistique, c'est peut-être aussi parce que ce moyen présente un intérêt pour l'acquisition du langage.

Pour un observateur étranger, le temps passé par les parents, et plus encore par les grands-parents, à parler à l'enfant et à le faire parler ; la peine prise par des gens qui disposent de peu de loisirs pour que l'enfant mémorise un certain nombre de stéréotypes ; la répétition opiniâtre de quelques textes... passeront malaisément pour la simple manifestation d'un plaisir affectif d'ordre familial : d'autant que chaque grand-mère de la communauté se trouve de fait au service linguistique de tous les enfants.

Nous ne saurions souscrire non plus à l'opinion, assez courante (56), selon laquelle les adultes recourent à la littérature enfantine, et notamment aux "mots sauvages", pour le seul plaisir de retomber impunément en enfance. Un adulte, dans la communauté étudiée, caressera volontiers un chiot gémissant, lui parlera même peut-être (57) ; mais, bien que la thérapeutique verbale ne soit pas incompatible avec la médecine vétérinaire (58), nous n'avons jamais vu personne essayer de faire oublier ses souffrances à l'animal à l'aide d'une formule spécialisée, toujours la même.

4.4. Tout se passe donc comme si quelque aréopage avait décrété

l'usage obligatoire d'un certain nombre de textes normalisés afin de faciliter l'acquisition du dialecte local (59).

Certains de ces textes semblent d'extension restreinte, peut-être même limitée à la communauté étudiée. La plupart toutefois sont attestés en de nombreux autres lieux, ce qui n'est pas sans intérêt du point de vue de l'occitan commun ; et leur existence dans une région dont le folklore nous est en définitive assez mal connu (60) valait d'être signalée.

4.5. Enfin, l'utilisation de "mots sauvages" par les adultes permet une autre constatation : comme ces mots sont rigoureusement dépourvus de signifiés proprement dits (il va de soi qu'ils fonctionnent toutefois comme signaux, ce qui est un tout autre problème), l'acquisition de la langue maternelle dans la communauté considérée paraît bien commencer par les seuls signifiants.

En somme, on attend de l'enfant qu'il se montre apte à découper des séquences conventionnelles dans le flux phonique, et ce n'est qu'ensuite que l'on songe à lui en faire saisir la signification.

C'est là la seule progression vraiment nette que nous soyons à même de dégager. Une observation plus patiente, et plus perspicace, permettra sans doute plus de nuances ; mais pour l'instant, force nous est de constater sommairement que les divers enseignements relevant de la seconde articulation sont simultanés, et qu'ils sont légèrement plus précoces que ceux qui relèvent de la première articulation.

Nous nous bornerons dans les lignes suivantes à quelques exemples qui illustrent des exploitations de textes possibles dans l'un et l'autre de ces enseignements.

4.6. La Seconde articulation.

4.6.1. Prosodie.

Le contraste entre le son et le silence nous paraît particulièrement souligné dans une pièce comme *Sarra bagueta* ; on se souvient d'ailleurs que Van Gennep, animé de préoccupations génétiques qui ne sont pas ici les nôtres, comptait sur le rythme toujours très caractéristique des pièces de cette série pour en reconstituer le prototype. Est notable également le contraste qui existe ici entre les syllabes toniques, qui sont hyperaccentuées, et les finales atones : ailleurs (*Tin-Tan*) ce même contraste sera renforcé par la présence des tons. La combinaison de ces deux éléments pourrait bien per-

mettre à l'enfant d'isoler des "unités du discours", définies de façon empirique comme des unités accentuelles pouvant être précédées et suivies d'un silence.

Il semble que l'identification de la "phrase" repose sur des procédés fort voisins : elle se définira comme une unité, mélodique et non plus accentuelle, également isolable par des silences. On notera à ce sujet, que Sarra bagueta, les textes offrent simultanément les diverses courbes mélodiques propres à l'énonciation, à l'interrogation et à l'exclamation : c'est de leur contraste que semble bien naître la conscience de leur opposition.

Remarque : placé devant le problème des "mots sauvages", le décrypteur, ethnographe ou linguiste, se trouve dans la situation exacte de l'enfant qui est en train d'apprendre sa langue maternelle. Il n'est pas indifférent de constater que les variantes que nous connaissons de *Sarra bagueta* aussi bien que les versions que nos informateurs ont bien voulu écrire pour nous présentent un découpage en mots identiques, et des ponctuations très semblables. Les raisons qui poussent à écrire "nhirga nharga" ou "castèth arronhau" sont très exactement celles que nous supposons justifier la fonction linguistique du texte.

4. 6. 2. Phonématique et Phonétique.

En l'absence d'une description phonologique du dialecte, et à plus forte raison d'indices de fréquence pour les phonèmes, nous ne pouvons guère que hasarder quelques suggestions en ce domaine.

Il nous semble ainsi qu'il est peut-être important que les textes ne présentent que certains phonèmes : /j/, /c/, /z/, /f/ n'apparaissent pour ainsi dire pas alors que /t/, /g/, /l/ et /r/ prolifèrent. Nous ne pouvons que supposer que ces textes sont l'occasion pour l'enfant d'un véritable "patterning" phonématique.

Mais il apparaît à peu près certain en tout cas qu'ils fonctionnent comme exercices d'orthoépïe. Le tableau de compte des sons (61) permet ainsi de dégager certains thèmes d'exercice :

Sarra bagueta : g, n, n ; peut-être r, et r.

Motin, motin : m, n, n ; peut-être l, et l.

Tin-tan k, g, n.

Quequerequé: t, k; t, t; n, n ...

C'est-à-dire, en somme, que ces formules fonctionnent, outre leur aspect ludique, mimologique, etc..., comme de véritables exercices structuraux.

4.7. La Première articulation.

Les faits sont ici plus immédiatement perceptibles, aussi serons-nous moins prolixes. De façon très générale, les formulettes semblent servir à apprendre à l'enfant un certain nombre de signes, et cette acquisition se fait par le biais du contexte et/ou de la situation bien plus que par la définition.

Cet apprentissage se poursuit évidemment avec les contes, légendes et récits. Ceux que nous avons rapportés marquent en fait une nouvelle étape, celle de l'affinage sémantique. On constatera en effet que *Bernat d'Esclopetas* et l'*Histoire de Niais* par exemple introduisent d'emblée l'enfant au cœur des difficiles problèmes de la polysémie; que les légendes topographiques constituent d'utiles exercices d'analyse en monèmes, etc.

4.8. Divers.

Outre le fait qu'un modeste aperçu sur les langues du monde peut-être fourni à l'enfant au détour d'un texte folklorique, le lecteur aura certainement été sensible à cette sorte de philosophie du langage qui se dégage de plusieurs textes puérils: que le langage est aussi caractéristique des humains que le fait de manger ou de se vêtir; que le verbe est créateur, mais que ce que le verbe fait, le verbe peut le défaire; que le langage ne saurait s'expliquer que par lui-même...

Bornons-nous à ces constatations au ras des textes: le risque est grand ici d'interpréter trop avant des matériaux complaisants parce que trop vagues.

5 - CONCLUSION

5.1. Que nos informateurs soient peu ou pas conscients du rôle

pédagogique joué par ces textes importe en définitive assez peu (pour qu'ils le soient, il aurait fallu qu'enfants ils eussent été conscients d'apprendre à parler gascon : ce n'était pas le cas (62)). Reste le fait que nous avons rencontré, à un moment où la communication a surtout lieu entre l'adulte et l'enfant, un comportement linguistique remarquablement uniforme. C'est dans une large mesure cette socialisation extrême du comportement qui nous persuade que les textes recueillis sont, entre autres fonctions, des moyens d'enseigner la langue maternelle.

Nous n'avons par ailleurs exposé que les moyens les plus spécifiques de cet enseignement. Car il existe aussi un enseignement populaire de l'arithmétique, de l'histoire (et il ne se borne pas à la seule généalogie !), sans compter les innombrables "leçons de choses" qui sont aussi des "leçons de mots". Dans la mesure où tous ces enseignements se font en gascon, ils contribuent évidemment à l'acquisition de la langue maternelle -et il semble d'ailleurs que la démarcation entre les diverses disciplines n'est pas très clairement sentie-.

5.2. Quoi qu'il en soit, l'étape que nous venons de survoler n'a qu'un temps. Très vite l'enfant va être mêlé à son groupe d'âge. Le schéma de communication n'est plus le même, mais l'instruction linguistique se poursuit, sous des formes un peu différentes mais avec les mêmes buts : rondes et comptines poursuivent l'éducation rythmique, qui aura des effets durables (63) ; des exercices de virtuosité phonétique se déroulent ; les devinettes exercent le sens des potentialités lexicales, etc.

Si bien que le langage continue de plus belle à être l'objet et instrument de jeu. A tel point que, dans la haute vallée du Ger comme en bien d'autres endroits, l'enfant que les adultes ont pris tant de peine à instruire linguistiquement en vient vite à être considéré comme un insupportable bavard. "Minia e cara-t !" devient le leit-motiv de la période suivante (64), et son message déborde largement le seul moment des repas, comme l'illustre la facétie suivante :

5.3. Santot Merdot.

(enregistré en carron)"... C'était une jeune fille de Portet d'Aspet qui était allée à la chapelle de *Nòsta Dama de Pomèr*. Alors, devant la statue, elle priait la Vierge :

"*Nòsta Dama de Pomèr,
Hètz-me trobar un galant
Que sia bèth e gran*

"Notre-Dame de Poumè,
Faites-moi trouver un galant
Qui soit beau et grand

E que s'apèra Joan ! "

Et qui s'appelle Jean !"

Alors la Sainte-Vierge lui faisait "Oui, oui, oui!" en baissant la tête.
Mais l'enfant Jésus qu'elle tenait dans sa main, *que hadia* "Non, non, non !".
Alors, *era auta qu'èra en colèra contra eth* Enfant Jésus. Alors *que didec* :

*"Cara-t, tu, santòt merdòt!
Dèisha parlar ta mair,
Qu'ac sap mès que tu ! "*

"Tais-toi, petit saint morveux !
Laisse parler ta mère,
Elle s'y connaît mieux que toi !"

NOTES

(1) La prophylaxie populaire des troubles de la parole commence en général dès la naissance avec la *section du fil* (pratiquée il y a peu de façon automatique par la sage-femme). Mais il n'est pas exclu que la femme gravide se livre à des pratiques diverses (dévotions, pèlerinages p. ex.) pour assurer l'épanouissement langagier de l'enfant à naître.

(2) Nous avons ainsi archivé un texte, à vrai dire ruiniforme, de dialogue fixé *quotidien* entre un enfant de trois ans et sa grand-tante, à l'exclusion de toute autre personne. Il consiste en invectives aimables (?) ; voici l'incipit de la partie enfantine du dialogue : "Cuculade ! Petarrade ! Pet d'abesque ! Pet de lop !..."

(3) En 1883, E. Rolland parlait de "la littérature des Rimes et Jeux que les enfants se transmettent depuis les temps les plus reculés, qui est la seule qui les amuse. la seule qui convienne à leur développement mental. et qui diffère si complètement de ce que nos pédagogues utilitaires veulent à toute force leur enseigner..." E. ROLLAND, *Rimes et Jeux de l'Enfance*, Paris, 1883 (1967), p. II).

(4) cf : "Il n'est pas exagéré de dire que c'est grâce à ces formulettes (...) que l'être humains commence à passer de l'état de petit animal semi-conscient à celui d'être spécifiquement déterminé en tant que *Homo Sapiens*". (A. VAN GENNEP, *Manuel de Folklore français contemporain*, Paris, 1943, Tome I, Volume 1 p. 162).

(5) C'est en effet une remarque de notre maître, M. le Professeur Séguy, à propos de rythme et de sonorités dans le choix des noms de doigts, qui nous poussa à étudier les enfantines d'un point de vue strictement linguis-

tique (J. SEGUY, *Jeux d'Enfants*, in *Folklore* (Aude) 42, 9^e année, n° 1, printemps 1946, p. 8).

(6) Nous sommes conscients de l'hérésie méthodologique que constitue ce fait, aussi bien du point de vue linguistique que du point de vue ethnographique moderne. Mais ces versions, écrites, qui ne sont en général données qu'à titre complémentaire, nous intéressaient à divers points de vue : en particulier, elles nous ont permis de tester le degré de conscience phonologique de l'informateur : les réactions d'un gasconophone qui a, pour la première fois de sa vie, à écrire en "patois" ne manquent pas d'intérêt. Par ailleurs, comme on le verra plus loin, nous avons parfois commencé notre collecte par les versions écrites seules : il est en effet plus facile à un adulte d'écrire, seul devant sa feuille de papier, un récit à la manière dont il le narrerait à un enfant, que de l'enregistrer sous cette forme devant un adulte qui manipule un magnétophone (cf. 3.4.1.).

(7) Il va de soi que nos traductions se fondent sur les renseignements obtenus auprès des informateurs, et que nous respectons leurs refus ou leurs incapacités à traduire. Dans le cas présent en particulier, nous nous refusons à tenir compte de la définition, si séduisante pourtant dans notre hypothèse, que donne le *Dictionnaire* de S. Palay (éd. 1961) s. v. *gnirgou* : "jargon, baragouinage ; défaut d'articulation. On dit aussi gnirgou-gnargou."

(8) A. VAN GENNEP, *Le Folklore des Hautes-Alpes*, Tome II, p. p. 229 (Paris, 1948).

(9) A. VAN GENNEP, *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*, p. 27 (Paris, 1942).

(10) J. BEAUCOMONT e. a., *Les Comptines de langue française*, p. 109 (Paris, 1962.)

(11) R. JALBY, *le Folklore du Languedoc*, p. 50 (Paris, 1971).

(12) S. TREBUCQ, *La Chanson populaire des Pyrénées à la Vendée*, Tome II, p. 130 (Bordeaux, 1912).

(13) cf. E. ROLLAND, *op. cit.*, pp. 39-40.

(14) cf. E. ROLLAND, *op. cit.*, pp. 21-24 ; A. MONTEL et L. LAMBERT, *Chants populaires du Languedoc*, III^e section, pièces XXI-XXV ; C. SEIGNOLLE, *le Folklore de la Provence*, p. 64 (Paris,

1963) ; d° *Le Folklore du Languedoc*, p. 44 (Paris, 1960 ; R. JALBY, *op. cit.*, pp. 36-37, etc.

(15) V. LESPY, *Proverbes du Pays de Béarn, Enigmes et Contes populaires*, p. 87 (Montpellier-Paris, 1876).

(16) J. SEGUY, *art. cit.*, et aussi *Atlas Linguistique de la Gascogne*, Tome III, c. 599.

(17) cf. A. MONTEL et L. LAMBERT, *op. cit.*, IIe section, pièces XLVI-LIV, et peut-être IIIe section, pièce LX ; J.-F. BLADE, *Poésies populaires de la Gascogne*, Tome II, p. 302 ; R. JALBY, *op. cit.*, p. 35, etc.

(18) cf. J.-F. BLADE, *op. cit.*, Tome III, p. 428.

(19) Plutôt d'ailleurs les cloches de Coulédox que celles de Ger-de-Boutx : de ces dernières, les adultes se moquent volontiers tant leur son est maigre et peu musical : *eras nostra campanas, quan sonavan, vè ژه sonan bièn* : que diden "Caulet! Maunet! Caulet! Maunet! Caulet! Maunet!" (= (kaoulet ++ maounet) : il s'agit certes d'harmonie imitative, mais la trivialité des signifiés (resp. "chou" et "malpropre") paraît récèler une intention ironique).

(20) La traduction du v. 12 pourra paraître obscure. On peut penser qu'à l'origine "picar era sardina" signifiait quelque chose comme "faire maigre chère, jeuner, manger insuffisamment" : cf. Palay, *Dictionnaire*, s. v. *chardine* (= "personne maigre") et J. Séguy, *art. cit.*, à la conclusion de la formulette des doigts : à la quasi-universelle privation de nourriture pour l'auriculaire correspond la formulation, très proche de celle qui nous occupe, *brica, brica, la sardina!*. Toutefois notre v. 12, actuellement, n'est compris (?) que littéralement.

(21) V. LESPY, *op. cit.*, p. 99.

(22) A. FOURES, *Les Jeux des Enfants en Lauragais (arrondissement de Castelnaudary* pp. 13-14 (Montpellier, 1891).

(23) R. JALBY, *op. cit.*, p. 41.

(24) La répartition des formes -actuellement en polymorphisme- *Vè-t'en* et *Vai-ì en* semble dans le cas présent relever d'un besoin d'étoffe-ment phonétique dans 4'.

(25) J. CREMONA, *Contribution à la littérature orale de la Gascogne Pyrénéenne ; Textes folkloriques de la Vallée d'Aure* (in *Via Domitia* n. 1955 no 73-98) donne une incantation au sifflet qui se termine par *Oue t'ahouérey en pount de Balentino!* (p. 81). Que la Vallée d'Aure et celle du Salat magnifient dans leur littérature le Pont de la petite ville de Valentine, près de St-Gaudens (Hte-Garonne), est peut-être une rencontre fortuite. Mais il conviendrait de vérifier si cet ouvrage d'art ne joue pas un rôle particulier dans la symbolique d'un coin curieusement étendu des Pyrénées Centrales. Même s'il ne s'agit que du reflet d'un tropisme économique ancien dû aux foires et marchés de Valentine ou St-Béat, il serait intéressant de nosseéder diverses versions du *Oueauereaué* pour dresser la carte de ces tropismes.

(26) Par exemple, pour citer celui d'un animal voisin, voici le mimologisme de la poule annonçant qu'elle vient de pondre : *Quicom m'a sortith deth proi, que poth èste ?* (= (ki kom ma sourtid dep proi ++ ke podj este) (soit : "Quelque chose m'est sorti du cul, qu'est-ce que ça peut être ?).

(27) A noter, pour la *version B*, la 3e pers. de *voler* remplaçant la 1e à cause de la rime ; pour la *version D* le fait que notre informatrice, qui fréquentait alors un lycée de la ville, tenait à nous convaincre du fait qu'elle ignorait tout du *patois* : ses *s* ne sont pas, comme dans les autres transcriptions, des apico-alvéolaires, et l'accent tonique est à peine marqué, si bien que *Saba* était chez elle à peu près homophone de fr. *sabot*.

(28) J. BAUCOMONT, *Les Formulettes enfantines d'incantation*, in *Arts et Traditions Populaires* n° 3-4, 1965

(29) Comme nous le signalerons dans une suite à cette étude, qui sera consacrée à l'acquisition folklorique du français et aux problèmes du contact des langues, on donne parfois cette formule dans une version approximativement traduite : "L'enfant de la coudine / S'est escaudé dans la gaudine / buha-li e'alenda-li / Dans neuf iours l'enfant sera guéri", c'est-à-dire, notre informatrice nous l'ayant dite comme la disait sa grand-mère :

(1 anfan d cé la koudinoé ++ s èt èskaoudé dan la gaoudinoé ++ buho li è lenda li ++ dan nèv jour l anfan séra géri).

Nous pensons en effet que cet effort de traduction est imputable à une volonté d'enseigner le français plutôt qu'a un désir de rendre incompréhensible à l'enfant, donc encore plus magiques, les paroles de la formule.

(30) cf. p. ex. J.BAUCOMONT, *art. cit.*

(31) C'est ainsi que procédé, par exemple, pour ses amis et sa famille, M. A. Sentenac, originaire des environs de Massat : il souffle sur la partie brûlée et trace des croix au-dessus, en disant -du moins il nous l'affirma- : "Je crois en Dieu très sincèrement / Et lui demande de guérir (X) qui lui-même croit". La croyance en Dieu conditionne en effet l'efficacité de la formule. M. A. Sentenac tient de sa mère, morte avant d'avoir pu lui apprendre la formule exacte, le don de guérir les brûlures, qui est traditionnel dans sa famille.

(32) Bernat d'Esclopetas signifie littéralement "Bernard Petits-Sabots" (le *d'* étant simplement annonciateur du nom de maison). Le détail n'est pas indifférent : D. FABRE et J. LACROIX, que nous remercions bien vivement, nous ont appris que le héros de ce type de conte est ordinairement un charbonnier ou un *sabotier*.

(33) Nous conservons ici, bien qu'elle soit périmée parfois, la numérotation de P. Delarue, le *Catalogue du Conte Populaire français* et les œuvres qui s'y réfèrent étant plus accessibles que les *Types of Folktales* d'Aarne et Thomson.

(34) C. JOISTEN, *Contes populaires de l'Ariège*. (Paris, 1965), P. 169 : "sa zone d'extension est assez réduite ; elle ne couvre en effet que la Gascogne et la Catalogne espagnole. Il semble répandu avec une certaine densité en Ariège". Depuis cette date, les travaux de D. FABRE et J. LACROIX sur la haute vallée de l'Aude (*Le Conte populaire dans la haute vallée de l'Aude*, Toulouse, 1970) ont confirmé l'extension pyrénéenne de ce conte-type.

(35) La version de J.-F. BLADE p. ex. (cf. note suivante) l'omet.

(36) Un sondage effectué dans une dizaine de versions occitanes du conte-type n° 15 permet de répartir comme suit l'indice de mélophagie : en Gascogne occidentale, le miel devient urine ; en Gascogne orientale, matière fécale ; bave dans la zone languedocienne contiguë. Plus au Nord, l'exploitation de l'équivalence *miel* = *x* semble assez malaisée. Une étude purement linguistique de ce phénomène ne serait pas inutile.

(Versions consultées : L. LAMBERT, *Contes populaires de Bélesta (Ariège) en dialecte local*, in *Bulletin Périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts* n° 8, vol. III, 1889-90, p. 321 - J.-F. BLADE *Contes populaires de la Gascogne*. Tome III. p. 195 (éd. de 1967) - F. ARNAUDIN, *Contes populaires de la Grande Lande...*, Tome II, p. 88 (Bordèreaux, 1967) - C. SEIGNOLLE, *Contes populaires de*

Guyenne, Tome I, p. 191 et p. 193 (Paris, 1946). - J. CREMONA, *art. cit.*, p. 93. - C. JOISTEN, *op. cit.*, p. 141. - d°, *Un cas de migration de contes populaires : du Languedoc en Dauphiné*, in *Arts et Traditions populaires* n° 3-4. 1767. n. 284) (37) Nous avons aligné la graphie de fortune de l'informatrice sur celle de l'I. E. O.

(37) Nous avons aligné la graphie de fortune de l'informatrice sur celle de l'I. E. O.

(38) Le *Dictionnaire* de S. PALAY enregistre p. ex. des extensions du type *miel* = *cerumen*, et C. LEVI-STRAUSS rappelle quelques autres équivalences intéressantes dans l'introduction de *Du Miel aux Cendres* (Paris, 1966).

(39) L'emploi de *mèu* comme substitut euphémistique de *mèrda* est nié à Saleich et à Lès (Val d'Aran) par nos informateurs locaux ; toutefois Lès utilise dans cette fonction le signifiant (*mèousa*), litt. "rate, mou de veau", mais qui n'est peut-être pas sans lien avec notre euphémisme.

(40) Couledoux est le nom générique de la communauté qui occupe la rive droite de la haute vallée du Ger : Le Couéou. Plan-du-Rev et le Lacus sont des "quartiers" de Couledoux ; Aspet est le chef-lieu du Canton.

(41) Ce seigneur est parfois nommé : M. de Coaraze. Ce nom, parfaitement historique chez les seigneurs d'Aspet à partir du XVe siècle (cf. C. HIGOUNET, *Le Comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Tome I, pp. 249 sq. (Toulouse-Paris, 1949) semble suggéré par un autre récit, mettant en scène la Dame d'Aspet, Madame de Coaraze, laquelle possédait un pied d'oie.

(42) L'étymologie donnée ici pour le *Couéou* est probablement exacte (*cubilem*) ; et l'explication proposée pour *Couledoux* par A. DAUZAT et C. ROSTAING, *Dictionnaire des Noms de lieux de France* (Paris, 1963) ne s'écarte pas bien sensiblement, anecdote mise à part, de celle qu'offre la légende.

(43) cf. A. VAN GENNEP, *Le Folklore des Hautes-Alpes*, Tome II, pp. 138-150.

(44) On nous a parfois demandé notre opinion sur l'origine des noms de maisons *Matelon* et *Guisharnaud*, ramenés respectivement à *matas longas*, "noisetiers longs" et *eishart nau* "terrain défriché récemment" ; le *th* de l'anthroponyme *Mothe* est parfois attribué à l'influence anglaise au cours de la Guerre de Cent Ans, etc.

(45) *Lacùs* se passe fort bien de l'anecdote ; au surplus, * *lac dus* aurait plutôt donné *(*lad dus*).

(46) cf. J. DE LAHONDES, *Impressions de voyage de L. de Froidour dans le Couserans en 1667*, in *Bulletin Périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1 884, p. 293 et p. 294.

(47) Le fait que Portet-d'Aspet est réputé "village de niais" ne semble pas ici en corrélation avec l'altitude : elle est plus élevée pour la plupart des "quartiers" de la haute vallée du Ger. Cette réputation nous semble plutôt due au souvenir, encore très vivace, des querelles qui ont abouti à la séparation, au XVIII^e s., de Coulédoux d'avec Portet-d'Aspet (cf. M. CHEVALIER, *La Vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, p. 174 (Paris, 1956) . On connaît encore à Coulédoux le début d'un chant de revendication qui date d'avant la séparation : "A Portèth era lèit bona, / E Coledos eth sèr : / Qu'ès pro taths Monsùs deth Cap deth Gér !" ("A Portet le lait entier et à Coulédoux le résidu du petit-lait : c'est assez pour les Messieurs du haut-Ger. !"). A noter que pour la communauté étudiée, le micro-dialecte de Portet-d'Aspet est marqué très nettement, non seulement par un lexique un peu particulier, mais surtout par une phonétique (notamment s) et une prosodie ("accent traçant") particulières ; et en outre par le fait que si les *Porteresi* sont de ridicules gasconophones, ils parlent le français avec un accent admirable, *pointu* même...

(48) J.F. BLADE, *Contes ..*, Tome II, p. 125 ; F. ARNAUDIN, *op. cit.*, Tome II, p. 257.

(49) Le quartier de l'Espouille, où se trouve la maison de Boum, est l'endroit où les fées sont signalées avec le maximum de densité (sauf justement par les habitants dudit quartier !) ; ce hameau est situé à proximité immédiate de l'une des zones de Coulédoux les plus riches en localisations fantastiques : apparitions, lieux de rendez-vous des sorcières, etc.

(50) L'informateur enchaîne immédiatement : "Jo, que-m pensi aque-ro : que devia èste eths curèrs que lançavan aquero, enta poder moderar eth monde, tà hèr-los créir causas, sabes... Pr'amor daqueth tems mèma, encertènas maisons, qu'entènian tapatges tambèn. Moaienan d'anar trobar eth curèr, e don d'anà-lo portà-u cauques souses tà dide missas, o balbhà-u di-nèrs, eths tapatges s'arrestavan..." ("Moi, voilà ce que je crois : ce devait être les curés qui étaient à l'origine de cela, pour pouvoir tenir les gens, pour leur faire croire des choses, comprends-tu... Parce que, en ce temps-là, dans certaines maisons, on entendait aussi des bruits. Moyennant d'aller trouver le curé, et d'aller lui porter quelques sous pour dire des messes, où

de lui donner de l'argent, les bruits s'arrêtaient..."). L'attribution aux prêtres, à leurs *tours de passe-passe*, à leur *magie* ("c'étaient des gens instruits"), de la responsabilité de tout le fantastique local est une constante dans la communauté étudiée.

(51) La légitimité de ces extorsions n'a plus à être montrée en linguistique. Par ailleurs, notre intervention est peut-être moins grave qu'il n'y paraît : originaire de la communauté étudiée, nous avons simplement confronté nos souvenirs d'enfants avec ceux de l'informatrice. Après tout, l'ethnologue aussi relève de l'ethnographie.

(52) Nous rejetons *in fine* ce récit, importé à date récente de Saleitch, et dont nous ne savons pas s'il est implanté dans la communauté étudiée.

(53) cf. p. ex. J. -F. BLADE, *Contes...*, III, p. 305 : très visiblement, les anthropophages pyrénéens y parlent *étranger* (catalan, dit le narrateur ; espagnol, rectifie Bladé).

(54) Du point de vue linguistique, le rôle du bercement n'est d'ailleurs pas à négliger : il constitue un précoce dressage rythmique.

(55) Par exemple, en cas de brûlures, on utilise parfois dans la communauté une application d'eau (ou d'huile) de neige : c'est la *fleur* de la neige mise en bouteille et conservée d'un hiver à l'autre.

(56) Sans aller jusqu'au Marcel AYME des "Contes Perché", citons l'excellent connaisseur que fut J. BAUCOMONT : "la plupart des "enfantines" françaises, qui servent à faire rire ou sourire les bébés, en désignant les parties du visage, les doigts, en faisant sauter un enfant sur les genoux etc. (...) sont d'aimables fantaisies verbales de parents se réjouissant avec leurs bambins" (*Comptines...*, p. 19).

(57) Nous avons pu ainsi observer le cas d'une vieille femme qui, avant d'entrer dans une maison, priait son inséparable chien "d'être poli et honnête". C'est là toutefois un cas limite, qui sans être exactement réprouvé par la communauté, était considéré comme nettement anormal.

(58) Communication personnelle de M. J. -L. FOSSAT. Voir en outre C. BRUNEL, *Recettes Médicales Alchimiques et Astrologiques du XV^e siècle en langue vulgaire des Pyrénées*, §§ 474, 475, etc. (Loulouse, 1956).

(59) La haute silhouette de Hans VAHINGER et de sa philosophie du als ob, qui se profile dans cette phrase, ne nous dispense peut-être pas de

préciser que nous ne voyons dans cet aréopage qu'une fiction commode. Le lecteur lui substituera toute figure de rhétorique dont l'emploi lui sera plus familier, "inconscient collectif" par exemple.

(60) En ce qui concerne le conte populaire, par exemple, il semble que s'étend, des frontières du Béarn à celles du Couserans, une vaste *terra incognita*. C'est ainsi que P. DELARUE et M. -L. TENEZE, auteurs du monumental catalogue du *Conte Populaire français* (Paris, Tome I : 1957, Tome II : 1964) n'ont pu recenser aucune version en provenance de ces régions deshéritées.

(61) Rappelons qu'il s'agit ici de sons et non toujours de phonèmes :

VOYELLE 2.1. 2.2. 2.3. 2.4. 2.5.a 2.5.b 2.6.A B C D 2.7.

<i>a</i>	9	10	15	13	19	11	11	12	13	9	10
<i>e</i>	5	8	19	1	8	9	3	3	8	7	1
<i>o</i>	0	0	0	1	1	1	3	2	2	1	2
<i>i</i>	1	3	8	4	4	3	2	3	2	1	6
<i>ou</i>	4	8	2	3	4	1	3	1	3	3	1
<i>u</i>	2	3	0	3	0	4	0	0	0	0	1
<i>aou</i>	2	1	1	0	1	1	0	0	0	0	3
<i>ai</i>	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0

CONSONNE

<i>p</i>	1	1	3	2	7	2	1	1	1	1	0
<i>t/t</i>	6	5	2	3	4	2	2	3	3	2	2
<i>k</i>	1	5	30	6	6	6	3	2	2	2	2
<i>b</i>	2	0	3	0	1	2	7	6	7	5	2
<i>d</i>	0	3	0	1	2	9	1	2	2	1	10
<i>g</i>	5	1	1	3	1	0	1	0	1	1	2
<i>m</i>	0	6	1	2	1	0	0	0	0	0	0

n	1	3	2	1	4	2	1	1	1	2	4
n	1	4	1	5	5	6	2	0	1	1	2
n	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
l	1	2	4	4	4	1	0	0	0	0	6
l	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0
f	4	5	7	3	5	4	7	4	5	3	5
r	2	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
r	5	5	4	2	5	3	5	4	7	5	4
s	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
z	0	0	0	0	1	1	2	0	1	1	1
h	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
-e	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
j	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
v	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0
w	0	0	0	2	0	1	1	0	0	0	1

(N.B. : *Quequerequé* été dédoublé en 2.5. a (= partie dite par l'adulte) et 2.5. b (= partie dite par l'enfant) ; les sons du v. 1, qui est facultatif, n'ont pas été décomptés).

(62) Au contraire, les souvenirs liés à l'apprentissage du français, langue seconde, sont restés vifs quant à certains des moyens employés, dont les informateurs ont parfaitement conscience.

(63) On en jugera par ce fait, entre autres, que la musique instrumen-

tale étant apparue tardivement dans la région, il était d'usage que les jeunes gens dansassent autrefois au seul bruit des sabots ou des sabots ou des bâtons dont les vieillards frappaient le sol : ce qui suppose, de la part des danseurs comme de la part de l'orchestre, une certaine aisance rythmique.

(64) Il va sans dire que cette formule, jouant sur l'attrait du fruit défendu, incite grandement l'enfant à parler.

INFORMATEURS

Les versions des textes ici rapportés proviennent de :

- Mme Bujan, âgée, en 1968, d'une soixantaine d'années : 2.3.1., 2.8.
M. Gilbert Cazeneuve, né en 1925 : notes 26, 48.
M. Henri Dinguirard, né en 1910 : 2.5., 3.3., note 55.
Mme Marcelle Dinguirard, née en 1909 : 2.5.1., 3.6.
M. Casimir Mothe, né en 1893 : 3.4.1.
Mme Juliette Mothe, née en 1908 : 2.1., 2.2., 2.3., 2.4., 2.5.1., 2.7.,
3.1., 3.1.1., 3.2.5., 3.4, 3.5., 3.5.3., notes 19, 29, 41.
M. Théodore Mothe, né en 1898 : 3.2.1., 3.2.2., 3.2.4.
Mme Adèle Noguès (1890-1968) : 2.6.A.
Mme Ernestine Noguès, née en 1901 : 3.2.3., note 48.
M. Théophile Noguès, né en 1896 : 2.6.B.
M. François Sabi, né en 1932 : note 39.
M. Léopold Saint-Martin, né en 1940 : 2.6.C.
Mlle Marie-Thérèse Saint-Martin, née en 1948 : 2.6.D.
M. Alfred Sentenac, né en 1906 : note 31.
X... : note 44.

Que tous reçoivent ici l'expression de notre gratitude pour la patience avec laquelle ils ont supporté nos enquêtes et pour l'amabilité avec laquelle ils nous ont répondu.